

Bon de commande Remboursement Abonnement Sportif ou Culturel

VOS COORDONNEES

Madame

Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

Téléphone Portable : Téléphone Domicile :

E-mail personnel : _____

En remplissant mon bon de commande, je certifie avoir pris connaissance des conditions générales des Activités Sociales et Culturelles du CSE UES CRIT.

Date :

Signature :

Conditions d'Ouvrant Droit :

Salariés intérimaires :

- Avoir 910 heures travaillées dans les 12 derniers mois
- Être en mission dans le mois précédant la date de réception de la demande

Salariés permanents :

- Avoir 6 mois d'ancienneté
- Être en poste au moment de la demande.

Cas particuliers :

Congés légaux de maternité, accident de travail et arrêt maladie, formation, succession de contrats (stage, CDD ou CDI...) Informations au : www.cecrit.com
CDII : Contactez directement le CSE

Justificatifs à joindre :

Salariés intérimaires :

1. Une attestation employeur destinée au Pôle Emploi sur les 12 derniers mois délivrée par votre ou vos agence(s) (CRIT, AB, les Volants, Les Compagnons) justifiant de votre cumul d'heures.
2. Un justificatif **ORIGINAL** de paiement **NOMINATIF** (facture ou reçu) sur lequel doit impérativement figurer les coordonnées (adresse ou téléphone) de l'association ou du club sportif.
3. Si l'abonnement est au nom de votre enfant, joindre un justificatif de lien de parenté (exemple : copie de l'attestation de sécurité sociale ou mutuelle, extrait d'acte de naissance ou copie des pages parents et enfants du livret de famille.

Salariés permanents :

1. Une copie de la partie haute de votre dernier bulletin de salaire.
2. Un justificatif **ORIGINAL** de paiement **NOMINATIF** (facture ou reçu) sur lequel doit impérativement figurer les coordonnées (adresse ou téléphone) de l'association ou du club sportif.
3. Si l'abonnement est au nom de votre enfant, joindre un justificatif de lien de parenté (exemple : copie de l'attestation de sécurité sociale ou mutuelle, extrait d'acte de naissance ou copie des pages parents et enfants du livret de famille.

VOTRE COMMANDE

Vous devez faire parvenir votre demande au plus tard dans les 2 mois maximum qui suivent l'inscription.

Votre CSE vous rembourse jusqu'à 40 € sur votre facture :

Montant de votre facture	Montant remboursé par le CSE
Plus de 40 €	40 €
De 10 € à 40 €	La totalité de votre facture
Moins de 10 €	Pas de remboursement

Une seule participation par ouvrant droit ou pour l'un de ses enfants et valable sur un seul abonnement souscrit dans l'année civile.



BON DE COMMANDE A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

CSE UES CRIT
«SPORT ou CULTURE»
20/22, rue des Petits Hôtels
75010 PARIS

Renseignements :

- par e-mail : asc@cecrit.fr
- par téléphone : 01 56 53 81 12

⚠ Pour l'envoi de plusieurs dossiers, faire un dossier complet pour chaque demande (bon de commande, justificatifs et paiement). Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en compte.

Votre chèque de remboursement vous sera adressé dans un délai d'un mois à réception de votre dossier complet.

Toutes les opérations du CSE UES CRIT sont accessibles dans la limite du budget voté pour chaque opération.